

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 313 - page 1853

20 - Haute-Corse

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Haute-Corse.

ASSOCIATION SIDE BY SIDE VEHICULE MARANA.

Objet : participer à des courses de SSV régionales, nationales et internationales ; organiser des courses régionales.

Siège social : lieu-dit Linari, 20290 Lucciana.

Date de la déclaration : 4 avril 2014.